

Rééducation en psychomotricité

Domaine : Rééducation et appareillage

Appellations

- Psychomotricien
- Rééducateur en psychomotricité

Accès au métier

Cet emploi / métier est accessible avec le diplôme d'état de psychomotricien. Des vaccinations prévues par le Code de Santé Publique peuvent être exigées.

Conditions d'exercice

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'établissements hospitaliers, de centres spécialisés, de cabinet libéral en contact avec les patients et en relation avec différents intervenants (médecins, psychologues, kinésithérapeutes, orthophonistes, éducateurs,...).

Activités de base

• Cerner l'environnement du patient (psychologique, familial, origine des troubles, ...) et évaluer ses capacités psychomotrices • Compléter les documents médico-administratifs du patient et les transmettre aux services concernés • Définir le projet thérapeutique (type de thérapie, déroulement, ...) et mettre en place les exercices de rééducation psychomotrice ou de réadaptation selon l'état du patient • Réaliser le bilan de fin de rééducation avec le patient et proposer si nécessaire des mesures d'accompagnement

Compétences de base

• Classification internationale des déficiences • Connaissances des réseaux médicaux et sociaux • Psychosociologie du handicap • Techniques de relaxation • Techniques relationnelles

Activités spécifiques

• Activités rythmiques (gymnastique, danse, ...) • Adultes • Arts du cirque • Enfants et adolescents • Hydrothérapie (piscines, jets, ...) • Malades psychiatriques • Mener des actions d'information, de conseil, de sensibilisation ou de prévention auprès d'un public diversifié (professionnels, parents, ...) • Musicothérapie • Nourrissons • Personnes âgées • Personnes handicapées • Relaxation thérapeutique • Scolasées